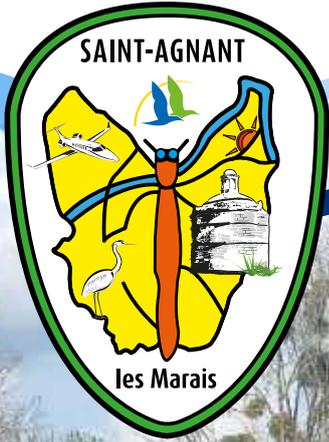


MAG # 14
AVRIL.2025



SAINT-AGNANT

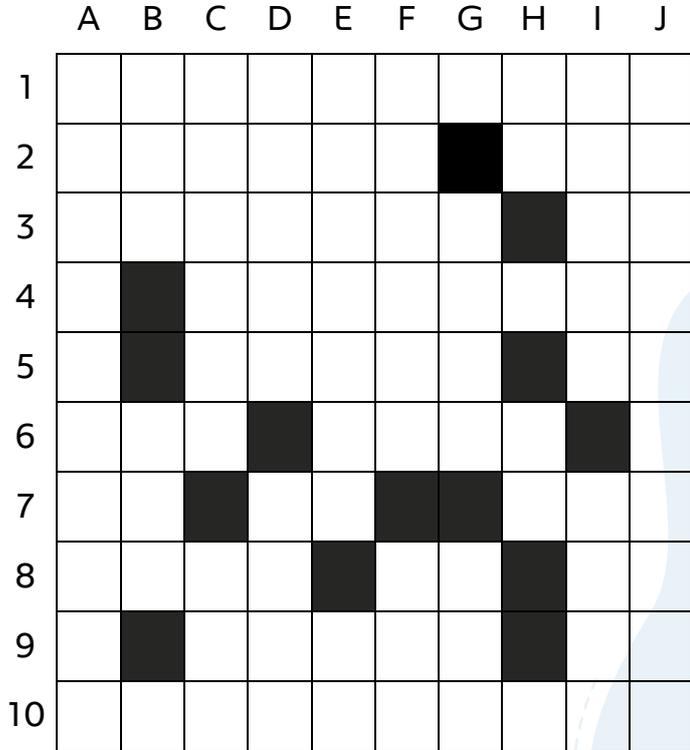




Les jeux du Mag

MOTS CROISÉS

proposés par M. Goullianne



HORIZONTAL

- Ses occupants se font parfois plumer.
- Enlève les boyaux - Ornement architectural.
- Peut se regarder en face - Egouttoir.
- Fanfaronne.
- Petit canal - Démonstratif inversé.
- Possessif - Froide capitale.
- Suit le docteur - Prénom phonétique - Grande pour Schmoll.
- Partie d'un glacier - Coutumes - Gai participe.
- C'est le pied - Argon.
- Personnage exalté.

VERTICAL

- Les lycéens y travaillent en dehors des heures de cours.
- Annonce la fin - Se contente d'une seule chaîne.
- A.O.C. - Elle sépare la naissance de la mort.
- Station balnéaire - Roi shakespearien.
- Peut être partagée - Voiture britannique.
- Sans bavures - Capitaine de Dragons.
- Exploitation agricole - Frère de Japhet.
- Tourne autour de Jupiter - A eu sa ruée.
- Creusé en cannelure - Perse jusqu'en 1935.
- Salle à manger.

2

& POUR LES ENFANTS :

Retrouve le bon chemin et colorie l'oeuf de Pâques !



Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,
Chers Saint-Agnantais,

Pierre RHABI, philosophe et écrivain disait : « La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit ».

La nature... elle renait à cette période printanière où les jardiniers amateurs ont enfilé leurs bottes, sorti leurs outils et s'activent désormais pour contribuer à l'embellissement de Saint-Agnant.

La nature, c'est aussi notre marais, paysage exceptionnel, qui longe une partie de notre commune et qui sera le sujet du zoom de ce Mag.

Malgré tous les événements internationaux et nationaux, notre équipe municipale a œuvré pour établir un budget communal 2025 contraint, permettant de maintenir les taux de fiscalité locale. Il a été voté le 12 mars dernier et permettra de maintenir nos engagements.

Pour clôturer cet édit, je vous invite à participer aux manifestations prévues tout au long de cette année, organisées par la ville et en partenariat avec les associations ou aux cérémonies commémoratives, notamment celle du 8 mai célébrant les 80 ans de l'armistice de la seconde guerre mondiale et à l'issue de laquelle sera projeté un documentaire sur les souvenirs d'enfance de résidents de l'EHPAD.

Votre Maire, Bernard GIRAUD



Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT **100%** ANONYME **0%** PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



www.saint-agnant.fr

MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr



MALAIGRE

Dans ce numéro du printemps 2025, le groupe communication a été pris d'une fringale de soleil, de douceur et d'envie de nature. Nous avons donc décidé de nous joindre à ce mouvement champêtre.

Direction le marais pour une balade bucolique, direction Malaigre sur la commune de Saint-Jean d'Angle.

Lieu mystérieux et pittoresque, niché au cœur du grandiose Marais de Brouage (en cours de reconnaissance de « Grand site de France »), ce secteur est l'un des derniers endroits où l'on se sent en osmose avec la biodiversité environnante, dans un écosystème généreux et omniprésent. Son nom de « Malaigre » est la conséquence d'une déformation du terme « mauvais air », donné au marais durant une partie du moyen âge.

Au cours de notre randonnée, pénétrons dans ce lieu classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), et chargé d'histoire. Cette presqu'île du golfe de Saintonge a été créée à la fin de la période glaciaire du Paléolithique lors de la montée de la mer.

Malaigre aujourd'hui proéminence de verdure paisible s'il en est, ancré à quelques encablures de notre commune, a été l'objet depuis le haut Moyen Âge de violents conflits entre notre prieuré de Montierneuf et l'abbaye Augustinienne de Sablonceaux, imposant quelques interventions de la justice Royale.

La première mention du site de Malaigre appelé « Monsagro » dans les textes, remonte lors de la donation de cette terre et des droits annexés, par Guillaume IX, Duc d'Aquitaine dans la première moitié du XI^e siècle. Ce dernier ayant eu une vie dissolue, la donna pour la paix de son âme au bénéfice de l'abbaye de Sablonceaux.

Au XII^e siècle, il est souligné l'importance économique de Malaigre, qui possède un petit havre (port naturel) pour embarquer les meilleurs sels d'Europe : le « Blanc de Liman ». Ce port est seulement accessible à la « maline », grande marée de pleine lune et notamment aux équinoxes.

En 1323, une sentence du sénéchal de Saintonge reconnaît néanmoins le droit d'y exercer la haute et basse justice, au prieuré de Montierneuf

et en 1638, une chapelle et un cimetière ont été clairement évoqués, signe d'un lieu de vie permanent.

Après une longue période mouvementée faite de nombreuses altercations, principalement tout au long de la période de saliculture, cette terre fossilisée sera abandonnée au XIX^e siècle et fut vendue en un lot en 1840 pour la modique somme de 102,20 francs.

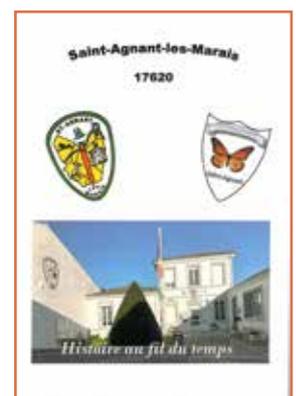
Le calme et la sérénité des lieux d'aujourd'hui en font un lieu de repos privilégié pour des citadins à la recherche d'un nouveau souffle. Ici, la nature est reine, revitalisante et imprévisible. Les eaux du marais attirent des pêcheurs, avec une méthode ancestrale de la pêche au carrelet. Les prairies sont parcourues par les maraîchines ou highland cattle accompagnées par les gardes bœufs et autres aigrettes, hérons et cigognes. Quant aux amateurs de safaris photographiques comme les ornithologues, ils parcourent les 11 000 hectares de ce joyau, ne sachant où donner de l'objectif.

Lors d'une randonnée en vélo, votre œil sera toujours attiré par un moment à saisir dans ce paysage hors du temps.



RECUEIL HISTORIQUE

Le recueil historique de Saint-Agnant élaboré par le comité des sages, vendu 15€ est disponible en mairie. La municipalité renouvelle ses remerciements au comité des sages pour l'écriture de ce livre.

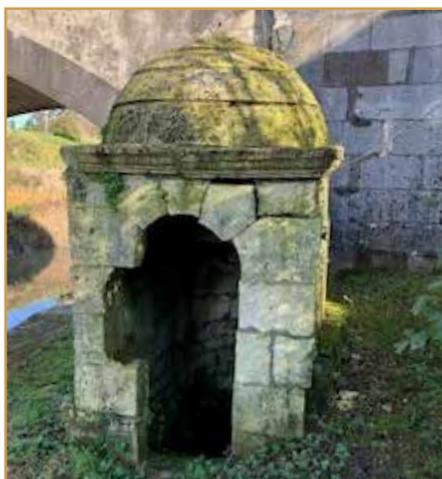


FONTAINE CHARLES



La mairie de Saint-Agnant a déposé un dossier pour un appel aux dons avec la « Fondation du Patrimoine » afin de financer une partie des travaux de la Fontaine Charles qui menace dangereusement de s'écrouler si rien n'est fait.

Située avenue du Canal de la Bridoire, en contrebas du pont, cette fontaine appartient au patrimoine historique local de notre commune qu'il est essentiel de préserver afin que cette dernière garde son identité. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce projet et de la marche à suivre pour y participer.



RECENSEMENT

98% des foyers de la commune ont pu être recensés à l'occasion de la campagne de recensement général de la population 2025. Aussi, nous vous remercions, tant pour votre civisme que pour l'accueil réservé à nos agents recenseurs.

MESSAGES DE LA SAINT-VALENTIN

A l'occasion de la Saint-Valentin, la municipalité vous a offert la possibilité de diffuser un message sur le panneau lumineux de la ville. 13 messages ont été diffusés en 2024, 21 en 2025 !

Vous avez pu lire des messages d'amour, mais aussi d'amitié, d'amour d'une mère envers sa fille ou d'une fille envers son père, des remerciements professionnels...

Merci à tous pour votre collaboration. Nous espérons que ces messages ont réchauffé vos cœurs ou tout au moins vous auront fait sourire ! Rendez-vous en 2026 pour encore plus de messages.



LES BONS GESTES À ADOPTER POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES TIGRES

La dernière campagne de piégeage du Service départemental de Démoustication a confirmé que le moustique tigre était présent et actif dans notre commune.

En plus du risque sanitaire par la transmission de maladies, le moustique tigre est agressif et nuit aux habitants des quartiers où il est très présent.

Pour ralentir sa prolifération et contenir au mieux son niveau de nuisance, il est notamment conseillé d'éliminer les eaux stagnantes, couvrir les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique, nettoyer les gouttières / regards / siphons, ranger à l'abri les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie.

Plus d'informations sur le site du département : <https://la.charente-maritime.fr/environnement-cadre-vie/luttons-contre-moustiques>



LA RÉVISION DU P.L.U. EST LANCÉE !

1. Pourquoi réviser le P.L.U. ?

Pour rappel, la commune est actuellement dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2016. Or, compte tenu des évolutions législatives notamment de la Loi Climat et Résilience d'août 2021, de l'approbation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle Aquitaine en 2019 puis du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan en 2023, sans oublier l'émergence de nouveaux projets à l'échelle communale, les élus ont décidé de lancer la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

2. Un P.L.U. au coeur de nouveaux enjeux.

À travers son projet de P.L.U., la commune qui demeure compétente en matière de planification, va devoir se fixer des orientations et se donner les moyens de poursuivre les grands objectifs fixés par le législateur parmi lesquels le développement urbain maîtrisé, la lutte contre l'étalement urbain, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la qualité urbaine, architecturale et paysagère ou encore la lutte contre le changement climatique...

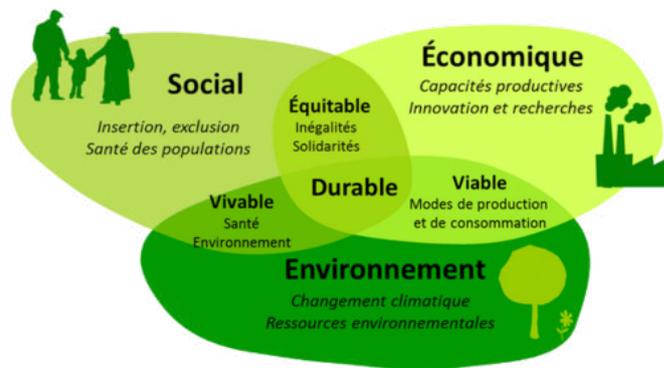
À cela s'ajoutent les orientations plus précises définies dans les documents dits « supra-communaux » comme le Schéma de Cohérence Territoriale (ScOT) réalisé à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan en vue de coordonner l'action des communes.

Ces objectifs impliquent de conduire une réflexion beaucoup plus poussée sur l'ouverture à l'urbanisation de terrains. Il ne s'agit plus de se contenter de la présence de réseaux pour qu'une parcelle soit constructible. Il est impératif d'intégrer le concept de développement durable.

3. Le développement durable : c'est quoi ?

Le concept du développement durable consiste en un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il dépasse largement la problématique environnementale et écologique. Cela implique d'aborder les territoires de manière transversale au travers de multiples thématiques toutes liées les unes aux

autres comme le développement résidentiel, les déplacements, l'offre en équipements, les capacités de gestion des eaux usées et pluviales, les réseaux d'énergies ou encore l'insertion paysagère des futures constructions...



4. Le P.L.U., un outil de projet

Si le P.L.U. demeure au final un document d'urbanisme réglementaire fixant les règles de constructibilité sur chacune des parcelles de la commune, il s'avère toutefois beaucoup plus ambitieux qu'un simple règlement. Le P.L.U. doit en effet rechercher à traduire un véritable projet de territoire en fixant des orientations propres à chaque commune et des objectifs de qualité plus que de nouvelles normes.

Le P.L.U. est ainsi un véritable outil de prospection qui a d'ailleurs vocation à être plus vivant que les anciens documents d'urbanisme et qui en outre se construit avec les institutions comme les citoyens.

5. Un projet partagé

Tout au long de la procédure, la concertation qui est indispensable pour faire émerger un vrai projet de territoire en appréhendant la maîtrise d'usage, est obligatoire et se traduit par :

- des entretiens avec les acteurs économiques,
- des tables rondes avec les habitants,
- des réunions publiques.

En outre, un registre sera mis à disposition du public en mairie. Vous pourrez également y consulter les documents d'étude au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. De même, il ne faut pas hésiter à nous solliciter directement et demander des rendez-vous. Enfin, notre site internet ainsi que notre bulletin municipal nous permettront également de vous tenir informés de l'avancée de l'étude qui devrait se dérouler sur plusieurs années.

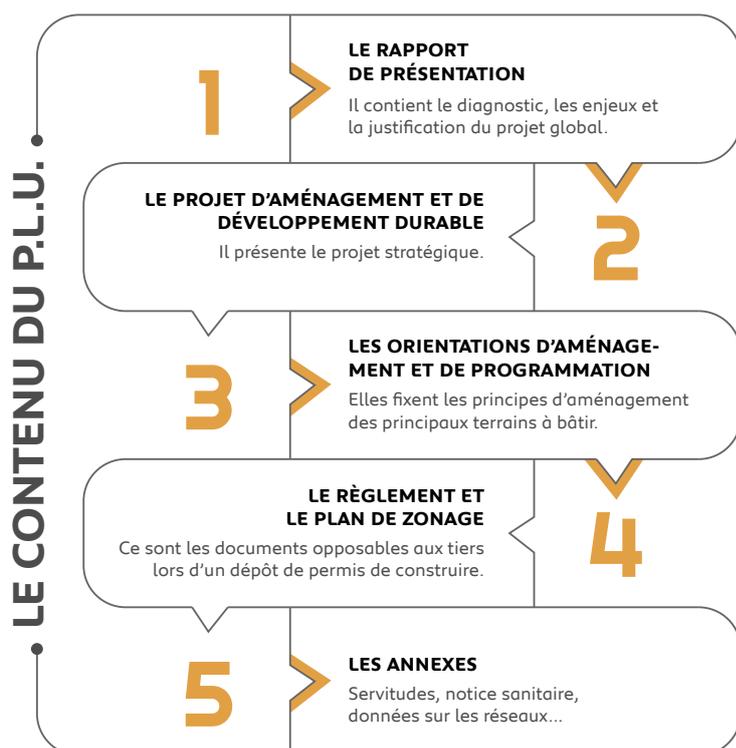
6. Le déroulement de l'étude

L'étude avance au rythme de la production des pièces du dossier telles que décrites ci-dessous. Elle est conduite et orchestrée par un bureau d'études spécialisé, l'AGENCE UH de Saint-Sauvant et le soutien des services de la CARO. Cette procédure sera en outre ponctuée de réunions en présence des Personnes Publiques Associées (Préfecture, Services de la DDTM, Direction Régionale de l'Environnement et du Logement, chambres consulaires...). Enfin, elle se bouclera par une enquête publique à l'occasion de laquelle la population sera invitée à émettre ses remarques et requêtes particulières.

PHASE 1 :	PHASE 2 :	PHASE 3 :	PHASE 4 :
le diagnostic et la définition des enjeux	le PADD et les OAP	le règlement et le plan de zonage	les procédures de validation administrative
Etude des caractéristiques de la commune pour en dégager des enjeux de développement	Formulation du projet de la commune illustré de schémas simples	Traduction du projet dans un règlement et un plan de zonage opposables aux tiers	-Arrêt du P.L.U. par délibération -Consultation des services de l'Etat
⇒Présentation aux Personnes Publiques Associées	⇒ Présentation aux Personnes Publiques Associées ⇒ Réunion publique de concertation	⇒Présentation aux Personnes Publiques Associées ⇒ Réunion publique de concertation	- Enquête publique - Approbation du P.L.U. par délibération

7. Les pièces constitutives du dossier de P.L.U.

Le P.L.U. se compose de 5 pièces dont une principale le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il s'agit de la pièce maîtresse du document car elle fixe les orientations poursuivies par la commune pour les 10 à 15 prochaines années et assure la cohérence des projets.



QUELQUES RAPPELS SUR...

...le bruit : Monsieur le Maire a pris un arrêté relatif à la lutte contre le bruit le 6 octobre 2021.

Voici quelques points clés :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que :

- de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h,
- les samedis que de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés que de 10 h à 12 h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

...l'entretien des trottoirs : Depuis plusieurs années, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires. Les agents des Services Techniques font tout leur possible pour maintenir la commune en bon état de propreté. Ainsi, dans une démarche citoyenne, nous faisons appel à votre civisme en vous demandant, dans la mesure du possible, d'entretenir les trottoirs situés devant votre habitation.

...la taille des haies : Il est fortement recommandé de ne pas tailler ses haies du 16 mars au 31 août, en raison de la nidification des oiseaux.

LE MARAIS : LIEU D'EXCEPTION

Jean-Marie GILARDEAU, enfant du marais, nous a quitté il y a un an, le 8 avril 2024. Conseiller municipal de Saint-Agnant, il était aussi Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan en charge de la préservation de la biodiversité et initiateur du Grand Projet du Marais de Brouage.

Il était fortement impliqué dans la préservation, la valorisation et la promotion des zones humides. Il a présidé la Fédération Nationale des Associations Syndicales de Marais (FNSAM), l'Union des marais de Brouage, l'Association Foncière Pastorale des Marais de Brouage et le Forum des Marais Atlantiques.

Très attaché au Marais, c'est en pensant à lui, à son épouse Annie et à tous ceux qui continuent son combat que nous avons eu l'envie de vous proposer une balade dans cette zone naturelle extraordinaire où petits et grands pourront admirer une nature riche et sauvage, entre terres et eaux, à deux pas de vos lieux de vie.



Le marais à Saint-Agnant

Réparti sur treize communes dont Saint-Agnant, le marais est un territoire d'exception.

Le marais s'est formé suite à l'envasement naturel du Golfe de Saintonge et par la main de l'homme.

En effet, l'aménagement des canaux a permis la circulation de l'eau et le développement des activités que nous connaissons encore aujourd'hui.

Notre commune est distinguée par des terres hautes où l'on trouve nos habitations, des champs de céréales, des prairies, de l'élevage, des parties boisées et une partie basse où l'on trouve le marais. Autrefois, la mer venait jusqu'aux abords du sud de

notre commune. D'ailleurs, le lieu-dit « Moulin du Port » faisait partie du golfe de Saintonge.

Pour l'anecdote, il faut savoir que la commune de Saint-Agnant-les-Marais a été renommée « Saint-Agnant » dans les années 1970 pour effacer le souvenir d'insalubrité lié au marais.

Ce marais, d'une superficie d'environ 11 000 hectares (dont 800 hectares de prairie) s'étend de La Gripperie-Saint-Symphorien à Brouage ; offre tout un paysage de bosses, de jas, de roselières, de fossés pour alimenter en eau douce et délimiter les parcelles appartenant à divers propriétaires ou exploitants pour y faire pâturer bovins, équins, moutons ou récolter le foin. Son paysage fait d'ailleurs penser à un labyrinthe géant.



Ce site est géré par les acteurs de ce territoire sous forme de syndicats qui sont des associations de propriétaires œuvrant pour le marais.

C'est tout un lieu de paradis tant pour les différentes espèces d'oiseaux (environ 250 espèces) comme les hérons, les cigognes, les aigrettes, que pour la faune avec les tortues, les loutres, les reptiles, les ragondins, les grenouilles ou la flore.

Il a de nombreux usages comme l'élevage bovin ou l'ostréiculture.

En loisirs, le marais est très prisé par les chasseurs et les pêcheurs.

Vous pouvez le découvrir en longeant à pied ou à vélo le canal, en partant de l'ancienne gare par la Vélodyssée, ancienne voie de chemin de fer.

Ce site fait l'objet de plusieurs actions pour le protéger et le sauvegarder. Un programme Natura 2000 est en place, une opération Grand Site ainsi qu'un projet de Parc Naturel Régional se projettent.



L'alimentation en eau douce de ce marais (environ 500 hectares sur notre commune) se fait par le canal, d'une longueur de 27 kilomètres qui relie la Charente à la Seudre. Celui-ci appelé aussi « La Bridoire » traverse notre commune du Nord au Sud et permet aussi d'alimenter et réguler le marais suivant les besoins. Il faut donc prêter attention à cette ressource en eau, qui n'est pas inépuisable et qui peut être amenée à diminuer notamment avec les effets du changement climatique.

L'écluse et son rôle

4 écluses sont implantées le long du canal Charente-Seudre. Le canal traverse le marais et joue un rôle déterminant dans le fonctionnement du système hydraulique en permettant l'alimentation du marais l'été et l'évacuation de l'eau en hiver. Les manœuvres des ouvrages modifient le régime hydraulique des canaux et sont extrêmement importantes dans la conservation des activités et de la biodiversité. Ces manœuvres sont effectuées par un éclusier.



La tortue

Au détour de vos promenades, vous pourrez rencontrer un grand nombre d'espèces d'oiseaux mais également des amphibiens, comme la tortue Cistude d'Europe qui se rend dans le marais pour hiverner, sous l'eau, à l'abri de la vase.



La cigogne

Vous pourrez également croiser le chemin de nos célèbres cigognes, qui ont élu domicile dans le marais, zone humide qu'elles chérissent tant.

Menacées de disparition dans les années 1970 (il ne restait que 11 couples en France à cette époque), elles sont revenues pour se nicher en Charente-Maritime. Au printemps, les petits naissent jusqu'à la mi-juin. Après 60 jours, les petits prennent leur envol. On dénombre dans le marais entre 700 et 800 couples de cigognes.



Mais parfois, les cigognes ne se nichent pas dans les arbres mais sur des panneaux routiers.

En début d'année, un couple de cigognes avait choisi un panneau pour construire son nid.

Une chaîne de solidarité s'est alors mise en place : les services du Département, la Ligue de Protection des Oiseaux, un agriculteur et les agents des services techniques de la ville, avec l'autorisation des services de l'Etat les ont orienté vers une plateforme dédiée.



Les événements à venir

21 AVRIL

Pas des Vaches

Chasse aux œufs de Pâques à 11h

26 AVRIL

Place de Verdun

Marché de producteurs locaux : fleurs, légumes, plants de tomates et autres, fromage, artisanat... et buvette

28 AVRIL

Salle des fêtes

Don de sang de 15h30 à 19h

8 MAI

Place de Verdun

Cérémonie et projection d'un documentaire

17 MAI

Salle des fêtes

Marche citoyenne ADEL à 14h30

16 ET 23 MAI + 6 JUIN

Ancien centre de tri (derrière l'agence postale)

Collecte d'objets : Octobre Rose

8 JUIN

Rue de La Poste

Brocante ADESA

20 JUIN

Place de Verdun

Saint-Agnant fête l'été

28-29 JUIN

Montierneuf

Spectacle des Gali'Potes

29 JUIN

Place de Verdun

Exposition de véhicules anciens de 10h à 16h par Les Rétros des Marais

13 JUILLET

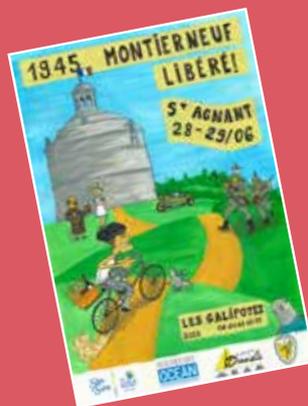
Place de Verdun

Saint-Agnant en fête

14 JUILLET

Place de Verdun

Cérémonie

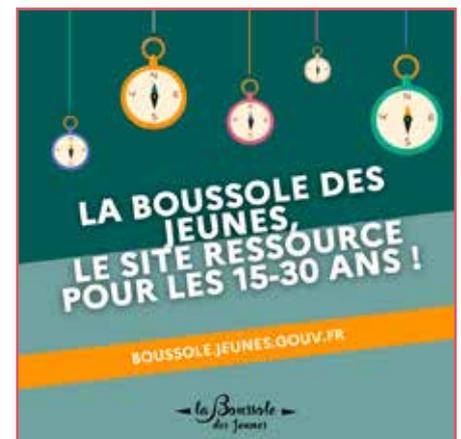


LA BOUSSOLE DES JEUNES

La « Boussole des Jeunes », est une plateforme numérique nationale et gratuite au plus près des besoins des jeunes. Cette plateforme recense des services de proximité en santé et bien-être, logement, emploi, formation, engagement et mobilité internationale ; à destination des 15-30 ans.

Sur un même site internet, les jeunes peuvent accéder selon leurs besoins et de manière anonyme à un maximum d'informations. Ils peuvent aussi être recontactés par les structures.

Rendez-vous sur : www.boussole.jeunes.gouv.fr



DU NOUVEAU CHEZ NOS COMMERÇANTS

Changement de propriétaires depuis le mois de septembre au restaurant l'Eden et depuis le mois de février au Chamboul'Tout. Bienvenue à Saint-Agnant.

Tout nouveau commerçant ou artisan peut se faire connaître à la mairie afin de diffuser sa nouvelle activité dans Le Mag, gratuitement, en information. Si vous le souhaitez, vous pouvez également bénéficier d'un encart publicitaire payant en contactant le service communication.

POÈMES D'ÉCOLIERS

La transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et le harcèlement, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Les établissements scolaires sont invités à inscrire ces problématiques dans leur règlement intérieur et à mettre en place, dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), des actions de sensibilisation et de formation dédiées.

C'est dans ce but qu'un travail d'écriture a été réalisé avec les classes de CM1 et CM2, sur la rédaction et l'imagination de poèmes, slams et illustrations...

Pour exemple, voici un slam de Luc et Thays :

Égalité filles / garçons

Égalité filles / garçons : le bonheur de s'habiller comme on veut : jupe, chapeau, tee-shirt, robe : tout est merveilleux.

Filles ou garçons, allons tous ensemble aux jeux olympiques vivre des aventures épiques !

Égalité filles / garçons, on a tous le droit de s'exprimer et de vivre notre liberté.

Filles ou garçons, jouons ensemble et que nos différences nous rassemblent.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant est né en 2022 et entre en petite section ? Votre enfant entre au CP ? Vous êtes nouveaux arrivants ? N'oubliez pas d'inscrire votre enfant à l'école.

Pour cela, rendez-vous en mairie, avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, extrait de jugement en cas de séparation ou divorce, pièce d'identité du déposant du dossier, certificat de radiation ancienne école (le cas échéant). Renseignements à la mairie au 05 46 83 30 01 et sur le site de la ville : www.saint-agnant.fr.

Pour les enfants entrant au CP et les nouveaux inscrits, l'équipe enseignante de l'école élémentaire vous propose de visiter les locaux, sur rendez-vous au 05 46 83 30 08, les jeudis 15 et 22 mai.

ADESA

L'Association Des Entreprises de Saint-Agnant est fière d'annoncer qu'elle a reversé 1500 € aux écoles de la commune ! Cette somme, récoltée grâce à la brocante organisée par nos membres, va permettre aux enfants de vivre des expériences inoubliables.

Au programme : des sorties scolaires. Les plus grands partiront à la découverte du Marais Poitevin en barque, une immersion magique dans notre patrimoine naturel. Les plus petits iront à l'Asinerie de Dompierre, à la rencontre des ânes et de leur univers fascinant. Et ce n'est pas tout ! Quatre classes auront la chance de passer deux jours en dehors de l'école, une aventure qui restera gravée dans leurs souvenirs d'enfants.

L'ADESA est ravie d'avoir pu remettre le chèque aux enseignantes et de voir ces beaux projets se concrétiser !

Un grand merci à tous les commerçants et aux visiteurs de la brocante qui ont permis de rendre cela possible !

Et on ne s'arrête pas là ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la Brocante 2025, qui se déroulera Rue de la Poste, le dimanche 8 juin. Venez nombreux pour partager un moment convivial et solidaire comme exposants ou visiteurs !



CORE-FITNESS

Retour sur notre soirée spéciale Saint-Valentin !

Le 14 février dernier, votre salle de sport Core-Fitness a vibré au rythme de l'amour et de l'énergie avec un cours exclusif de Core-Circuit spécial Saint-Valentin !

Nos adhérents et leurs partenaires, qu'ils soient amoureux, amis ou simplement duos de choc ; ont relevé des challenges sportifs en duo dans une ambiance dynamique et conviviale.

Entre rires, entraide et dépassement de soi, chacun a pu partager un moment unique sous le signe du bien-être et de la complicité.

Bravo à tous les participants pour leur motivation et leur bonne humeur ! Félicitations au meilleur duo de la soirée, qui a remporté notre cadeau spécial !

Un grand merci à notre équipe et à nos adhérents pour avoir fait de cet événement un moment inoubliable.

Restez connectés, d'autres surprises chez Core-Fitness vous attendent bientôt...



FEP NOS P'TITS PAILLONS

La section « Nos P'tits Pailons » du Foyer d'Education Populaire de Saint-Agnant, organise tous les ans, 2 bourses à l'enfance et participe à plusieurs manifestations communales avec son stand de sucreries.

Les bénéfices générés par ces actions sont reversés en intégralité à l'association « Enfance et Adolescence » du service pédiatrie de l'hôpital de Rochefort.

Le F.E.P. a remis un chèque de 1500 € à M^{me} La Présidente de cette association le 11 février.

Cette somme servira à participer à des projets comme des peintures ludiques dans les salles de consultation, des soins esthétiques apportés aux adolescentes souffrant de troubles alimentaires... et pleins d'autres qui contribuent à améliorer le séjour des enfants et adolescents hospitalisés.



LES GALI'POTES

1945, MONTIERNEUF LIBÉRÉ

La zone de l'île d'Oléron a joué un rôle stratégique majeur. En janvier 1945, la situation militaire des Allemands en France devient critique. La résistance locale, soutenue par les Alliés, multiplie les sabotages et les actions de guérilla, préparant le terrain pour la libération.

Au printemps 1945, après

plusieurs mois d'intenses combats et de bombardements, la Charente-Maritime commence à se libérer progressivement. Les troupes alliées libèrent les premières villes du département, comme Saintes et Rochefort, tandis que La Rochelle, qui demeure sous contrôle allemand, résiste encore. En août 1944, la ville est partiellement encerclée, et ce n'est qu'après l'intensification des combats et la pression exercée par la Résistance que la ville tombe en mai 1945, marquant la fin de l'occupation nazie dans le département.

En cette année 2025, les Gal'potes réinvestissent Montierneuf et l'association se propose de fêter les 80 ans sous diverses manières les 28 & 29 juin 2025.

Les animations dureront sur 2 jours et seront composées de représentations théâtrales burlesques, de démonstrations de danses, de musique, d'expositions de véhicules civils et militaires d'époque, et d'un « bal de la libération » le samedi soir dans un tivolì avec parquet. Le tout dans l'ambiance 1939 / 1945, en commémoration de la libération.

Ces représentations seront faites plusieurs fois les après-midi sur les 2 jours. Pour la partie semi-nocturne et nocturne, celle-ci aura lieu dans un tivolì et consistera en un bal rétro. Le public sera invité à se déplacer en divers endroits du site de Montierneuf.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-AGNANT ET DE SES ENVIRONS

L'association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Agnant et de ses environs a tenu son Assemblée Générale le 19 février. Elle a débuté par une minute de silence en hommage à Louis BERNARD (Loulou), ancien secrétaire de l'association. Pour sa dernière Assemblée Générale en tant que président, Yves GOULLIANNE a insisté sur l'importance du don de sang en rappelant qu'en France, 10000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades et les blessés. Il a tenu à remercier les donneuses et donneurs de sang qui permettent de maintenir l'autosuffisance en produits sanguins. Remerciements aussi aux membres de l'association, aux communes et tout particulièrement Saint-Agnant et ses employés communaux qui effectuent la mise en place des tables dans la salle des fêtes les jours de collecte.

A l'issue de l'assemblée générale, l'association a élu son bureau : Denis TRAVERSA est le nouveau président, Yves GOULLIANNE prend le poste de secrétaire et Giselle MICHAUD reste trésorière. Deux nouvelles bénévoles ont intégré l'association ; Cathy CARDINAUD et Sonia BARRITEAU.

Lors de cette assemblée, Paul JARROSSAY, chargé de l'organisation des collectes et de la promotion du don à l'Établissement Français du Sang de la Rochelle a remis des diplômes et insignes aux donneuses et donneurs méritants. Le 1^{er} niveau bronze (plus de 3 dons pour les femmes et plus de cinq pour les hommes) à Florence GEOFFROY,

Cyrielle SABANI et Jean-Claude CREMER. Le 2^{ème} niveau bronze (plus de 10 dons) à Jean-Claude DORAY. Le 6^{ème} niveau or une palme à Christophe CARJAT pour plus de 150 dons.

Patrick DOUSSIN a reçu le diplôme et la médaille de reconnaissance de la Fédération Française pour le Don de Sang bénévole pour son implication active dans la mise en place des collectes et dans l'accueil des donneurs. L'Assemblée s'est clôturée par le pot de l'amitié.



ESAB

L'ESAB 96 organise à Saint-Agnant des tournois de foot à 11.

Samedi 10 mai pour les U14 et U15. Samedi 11 mai pour les U16 et U17. Inscriptions avant le 30 avril.

Samedi 14 juin pour les U6-U7 et U10-U11. Dimanche 15 juin pour les U8-U9 et U12-U13. Inscriptions avant le 31 mai.

Renseignements : 06 65 57 13 86 ou esab96@hotmail.fr

Saint-Agnant reçoit la 3^{ème} édition du « Tournoi des demoiselles », foot à 8, 100 % féminin. Samedi 7 juin pour les U12-U13F, U14-U15F, U16-U18F.

Renseignements : 06 27 19 05 13 ou 06 11 52 89 18

Pour l'ensemble des tournois, buvette et restauration sur place.

TWIRLING BÂTON

Le week-end des 22 et 23 février a eu lieu le championnat départemental à La Rochelle de twirling bâton comptant pour le championnat de France Nationale 3.

Nos athlètes se sont produits lors de cette compétition en présentant 17 prestations : 7 solistes, 8 duos et 2 équipes dont les chorégraphies sont montées par leurs 2 entraîneurs bénévoles Laëtitia et Marianne.

Le club de Saint-Agnant est monté 12 fois sur le podium lors de ce championnat départemental et ramène pour notre club 6 titres de champions départementaux de la Charente-Maritime.

Nos athlètes se déplaceront à Jarnac, en Charente, le week-end des 22 et 23 mars, lors d'une compétition sélective dans l'espoir de se qualifier au quart de finale de championnat de France.

Et comme le dit la devise de notre club : Allez !! St Agnant, il y aura des gagnants si tu donnes le meilleur de toi-même !

Nous leur souhaitons une bonne continuation pour la suite de cette saison.



TRAIT D'UNION INTERCOMMUNAL

Après un changement dans l'organisation de l'association, certains projets ont été délégués au SEJI pour ne conserver que les journées de trottinettes.

La saison 2024-2025 aura bien lieu et il a été décidé de faire 5 courses :

- mardi 24 juin : prologue à 18h30 à Echillais,
- mercredi 25 juin : 18h30 à Saint-Nazaire,
- jeudi 26 juin : 18h30 à Beaugeay,
- vendredi 27 juin : contre la montre par équipe à 18h30 à Soubise,
- samedi 28 juin : contre la montre individuel à 15h00 à Saint-Jean-d'Angle.

Les informations seront transmises via les canaux de diffusion de la commune, les écoles et le collège de Saint-Agnant.

Cette course est un grand moment de partage et de convivialité et permet aux enfants de CM2 de se faire des amis sur d'autres communes avant de se retrouver au collège de Saint-Agnant en 6^{ème}.

Si votre enfant est intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.



DES NOUVELLES DU JUMELAGE

Fin mai, notre petite équipe de la section jumelage enverra une délégation à Domessin pour que les mairies respectives signent le serment de jumelage entre nos deux communes.

Cela donnera le signal du véritable début de notre partenariat en vue d'échanges que nous espérons empreints d'amitié et de bonne humeur.

C'est le moment de vous joindre à nous et de venir grossir les rangs de la section jumelage en y adhérant via le FEP pour aider à donner corps aux projets que ce jumelage pourrait porter : échanges entre les écoliers, les associations ou tout simplement entre habitants curieux de découvrir une commune et une région différente de la leur...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contacts :

- Jean-Pierre Marchais :
06 76 55 56 43
- Alain Boulet :
06 33 42 35 25





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Visite au collège

Dans le cadre du nouveau programme de 5^{ème}, un thème d'Enseignement Moral et Civique s'intitule « Être solidaire et protéger ». L'adjointe au maire en charge des affaires sociales et une bénévole de la banque alimentaire sont allées à la rencontre de 2 classes du collège Jean Monnet le 11 mars pour répondre aux questions des élèves. L'étude des dossiers, l'action de solidarité, la distribution sont des thèmes qui ont été abordés lors de ces échanges.

Plan canicule

Vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif du plan canicule. Les personnes qui s'inscrivent seront contactées pour s'assurer que tout va bien, en cas d'alerte canicule déclenchée par la Préfecture entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2025. Document disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la ville.

C.C.A.S.

Vous faites face à une difficulté financière ou tout autre problème et avez besoin d'une écoute ou d'une aide ? N'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Agnant.

INFORMATIONS :

05 46 83 30 01

communication@saintagnant.fr

UN NOUVEAU SERVICE À DESTINATION DES CYCLISTES

Afin de proposer des nouveaux services aux cyclistes, qu'ils soient habitants, touristes, travailleurs et pour soutenir ce mode de déplacement à mobilités douces, la CARO a installé mi-janvier 2025 des stations de gonflage et d'autoréparation vélo dans plusieurs communes du territoire. Cette action s'inscrit dans les différentes stratégies communautaires et a été menée en collaboration entre les services tourisme, mobilités et grands projets.

La localisation des bornes a été définie en fonction de différents critères :

- sur les aires de services vélo, propres à la Véلودyssée et la Flow Vélo,
- à proximité des nouveaux stationnements sécurisés posés dans les gares et haltes TER,
- sur des lieux de visite à fréquentation importante.

9 stations ont été déployées (1 à Fouras, 1 à Saint-Laurent-de-la-Prée, 3 à Rochefort, 2 à Tonnay-Charente, 1 à Cabariot et 1 Saint-Agnant à l'ancienne gare).

Comment se servir du mobilier ? C'est simple ! Les 2 services s'utilisent de manière gratuite et autonome. Une dizaine d'outils en libre-service sont proposés sur la station d'autoréparation, et un trépied permet de suspendre le vélo comme chez un réparateur.



BESOIN D'UN MÉDECIN ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Rochefort Océan a ouvert sur son site internet une liste d'attente sur laquelle les habitants de l'agglomération Rochefort Océan ou du bassin de Marennes, peuvent s'inscrire à la recherche d'un médecin traitant.

Elle mettra alors en relation les patients avec les praticiens qui ont d'éventuelles disponibilités.

Pour s'inscrire :

www.cpts-rochefort-ocean.fr

Vous habitez sur l'agglomération Rochefort Océan ou sur le Bassin de Marennes et vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

La CPTS Rochefort Océan met en relation les patients sans médecin traitant avec des médecins du territoire acceptant de nouveaux patients.

Flashez ce QR code et complétez le formulaire en ligne

Informations et contact
www.cpts-rochefort-ocean.fr
contact@cpts-rochefort-ocean.fr

PASSAGE DU BUS

R'bus

La desserte de **SAINT-AGNANT**

A **TAD Sud** **S3**

05 46 99 22 66
rbus-transport.com

ROCHEFORT Océan



Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque

SAMEDI 26 AVRIL, à 11h

Ciné Mômes. À partir de 3 ans.

MERCREDI 30 AVRIL, à partir de 14h30

Après-midi jeux vidéo. À partir de 8 ans.

MERCREDI 14 MAI, à 09h45

Marmite à histoires « Les p'tites bêtes ».
De 0 à 4 ans.

SAMEDI 14 JUIN, à 14h30

« Crée un attrape-soleil ». À partir de 6 ans.

SAMEDI 21 JUIN, à 11h

Méli-Mélo d'histoires « Jardiniers en herbe ».
À partir de 4 ans.

SAMEDI 12 JUILLET,

à 09h45 et 10h45 (2 séances)

Voyage sensoriel pour les tout-petits. De 0 à 5 ans.

**Renseignements au 05 46 83 25 26 ou
mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocean.fr**

CIGOGNE EN FÊTE

Cigogne en fête est un mélange de plusieurs univers : création lumières, spectacles de rue, arts éphémères... Rendez-vous les 22 et 23 mai 2026 à Saint-Agnant !

L'évènement fonctionne sur le principe de la mobilisation et de la mise en valeur des ressources locales, en permettant aux habitants de découvrir un patrimoine souvent ignoré et pourtant tout proche de chez eux.

Cette 22^{ème} édition s'appuiera de nouveau sur le tissu associatif local et l'implication de bénévoles.

Pour que la fête soit belle, nous avons besoin de vous ! Rendez-vous le 18 septembre à 19h, à la salle des fêtes pour une première réunion de présentation, au cours de laquelle nous vous proposerons de participer de « l'intérieur » à l'organisation de cette manifestation. La tâche est ambitieuse et passionnante, c'est une occasion unique de côtoyer des artistes, des techniciens, de suivre pas à pas la mise en place et surtout, le soir venu, d'aider à ce que tout se passe au mieux.



FOSSÉ GEOFFREY
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION RÉVERSIBLE
DÉPANNAGE
t_jeff@hotmail.fr
Tél: 06 31 04 69 38



POUR VIDER APPARTEMENTS - MAISONS - BATIMENTS

**DÉBARRAS
ROCHEFORTAIS**

Secteur 17

Jessy TEILLET
06.98.56.99.27
ets.teillet@gmail.com

Devis gratuit
Intervention rapide

Particuliers / professionnels
Nettoyage après chantier